

## Au sommaire

### 11 ACTES COURANTS - IMMOBILIER

**Immobilier.** Modalités de mise en œuvre du bail réel immobilier

**Urbanisme / Construction.** Critères de performance énergétique requis pour bénéficier du dépassement des règles de constructibilité

**Baux d'habitation et à usage mixte.**

Fixation des loyers de référence applicables à Paris à compter du 1<sup>er</sup> août 2016

### 15 FAMILLE - PATRIMOINE

**Païement.** Nouveaux taux de l'intérêt légal applicables au 2<sup>e</sup> semestre 2016

**Usufruit.** Les fonds provenant de la distribution des réserves d'une société bénéficient aux seuls nus-proprétaires

## À LA Une

### Les décrets relatifs à l'exercice de la profession notariale sous forme de société

**D'**inspiration libérale, la loi *Macron* offre de nouvelles possibilités d'exercer la fonction de notaire au sein d'une société. Ainsi, à la création des sociétés pluri-professionnelles, s'ajoute l'ouverture des sociétés commerciales aux professions juridiques. Les seules formes sociales qui restent désormais fermées aux notaires sont les sociétés conférant à leurs associés la qualité de commerçant, c'est-à-dire la société en nom collectif et la société en commandite. S'agissant des SEL et des SPFPL, celles-ci font, de leur côté, l'objet de mesures visant à alléger leur constitution et leur fonctionnement.

Les décrets d'application de ces mesures viennent d'être publiés au *Journal officiel*.

> **LIRE P. 1**